

Formulaire d'entente entre colocataires

L'objectif du présent formulaire est de fournir un point de départ à la négociation de diverses questions entre vous et votre ou vos colocataires. Bien que la plupart des colocataires croient qu'ils s'entendent très bien et qu'ils n'ont pas besoin d'une entente, il a été démontré que même les meilleurs amis peuvent devenir les pires ennemis après avoir partagé un appartement pendant quelques mois. On recommande fortement qu'une entente soit signée une fois que les colocataires ont discuté honnêtement de différentes questions et de leurs habitudes personnelles.

Entente entre colocataires entre :

Locataire 1 : _____ Locataire 2 : _____

Locataire 3 : _____ Locataire 4 : _____

Locataire 5 : _____ Locataire 6 : _____

Adresse de l'unité locative

Adresse : _____ Unité locative : _____

Ville : _____ Province : N.-B. Code postal : _____

Nous convenons que, si la présente entente est en contradiction avec nos droits et obligations aux termes du bail résidentiel daté du _____ relatif à l'unité locative susmentionnée ou avec les dispositions des lois provinciales, ledit bail et lesdites lois provinciales prévaudront à tous les égards.

1. Autres frais

Les colocataires peuvent être appelés à partager d'autres frais, par exemple pour les services de téléphone, de câble, d'Internet. Il est important que chacun sache clairement qui est responsable de payer la facture et quand les autres sont tenus de rembourser à cette personne leur part de la facture.

Type de facture	Personne responsable de payer la facture	Date à laquelle la part des colocataires est due	Date d'échéance de la facture
p. ex. câble	Jean Untel	12 du mois	20 du mois

* C'est une bonne idée de faire en sorte que la date à laquelle la part des colocataires est due à la personne qui paie la facture soit antérieure à la date d'échéance réelle de la facture.

2. Tâches ménagères

Le fait de décider d'avance comment les tâches ménagères seront gérées facilite l'entente entre colocataires. Bien que les tâches de chacun puissent sembler n'être que des contrariétés sans importance, elles peuvent devenir des conflits majeurs en périodes de stress (examens de mi-semestre, examens, etc.). Vous pouvez gérer les tâches ménagères en attribuant à une personne une tâche en particulier pour toute l'année ou en échangeant les tâches entre vous tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, etc. En plus d'établir la responsabilité d'une certaine tâche, assurez-vous de décider quand la tâche doit être accomplie et à quelle fréquence. Par exemple, vous pouvez décider que chaque personne est responsable de laver la vaisselle une certaine journée de la semaine et que la vaisselle doit être lavée et rangée avant la fin de la soirée.

Tâche ménagère	Responsable	Fréquence	Remarques
p. ex. vaisselle	Jean : lundi Julie : mardi	Chaque jour	Doit être lavée avant le coucher

3. Règles domiciliaires

Il est important que vous discutiez de règles domiciliaires avant d'emménager ensemble. En discutant et en convenant de règles domiciliaires d'avance, chacun comprend la même chose et personne en particulier ne donne l'impression de chialer ou de se plaindre. Voici certaines règles habituelles qui doivent être abordées :

- **BRUIT**

Les chaînes stéréos, les radios-réveil et simplement parler tard le soir avec un ami peuvent être une source de bruit tôt le matin ou tard le soir.

Plainte fréquente : Mon colocataire aime écouter sa chaîne stéréo (même si le volume est bas) tard le soir.

- **INVITÉS**

Il peut s'agir d'amis communs, de visiteurs, d'invités pour la nuit, de conjoints et même de parents.

Plainte fréquente : Mon colocataire invite son conjoint tous les vendredis et samedis soirs ou son conjoint reste à l'appartement toute la semaine.

- **OBJETS PERSONNELS**

Les objets personnels comprennent bien des choses de nature différente. Par exemple, objets dans la chambre à coucher et objets dans les aires communes ou articles dans la salle de bains et aliments dans le réfrigérateur. *Remarque* : Il peut valoir la peine de dresser une liste des biens pour que chacun sache à qui chaque bien appartient, mais aussi aux fins d'assurances.

Plainte fréquente : Mon colocataire est entré dans ma chambre à coucher pour emprunter mon séchoir à cheveux et ne me l'a dit que deux jours plus tard alors que je le cherchais.

- **TRANSMISSION DES MESSAGES**

Il est toujours important de maintenir une bonne communication entre colocataires. Désigner un endroit (p. ex. sur la porte du réfrigérateur) où vous pouvez laisser des messages pour l'autre personne.

Plainte fréquente : Mon colocataire n'écrit jamais les messages et me les transmet lorsque ceux-ci ne sont plus pertinents!

- **ENTENTE CONCERNANT L'ÉTUDE**

Il peut y avoir des périodes au cours desquelles il ne sera pas permis d'avoir des visiteurs ou il peut arriver que deux colocataires préfèrent étudier dans la même pièce.

Plainte fréquente : Mon colocataire aime étudier avec son ami, mais ils jasant jusque tard dans la nuit et ça me dérange.

Nous convenons que les règles suivantes s'appliqueront pendant que nous habiterons dans ladite unité locative :

4. Autre

Il est important de savoir ce qui se passera à la fin d'une entente. Il devrait être indiqué dans l'entente que toutes les parties auront une discussion à propos de ce qui se passera à la fin de l'entente, et ce, dès le début de la période de location. L'entente entre colocataires devrait exiger que chaque colocataire qui donne son avis de résiliation en remette une copie aux autres colocataires pour que ces derniers puissent décider s'ils vont renouveler leur bail ou s'ils vont eux aussi donner leur avis de résiliation.

Fait le _____ jour de/d' _____ 20_____.

En signant la présente entente, nous indiquons que nous comprenons et acceptons entièrement les dispositions et conditions susmentionnées.

Locataire 1 : _____

Témoin 1 : _____

Locataire 2 : _____

Témoin 2 : _____

Locataire 3 : _____

Témoïn 3 : _____

Locataire 4 : _____

Témoïn 4 : _____

Locataire 5 : _____

Témoïn 5 : _____

Locataire 6 : _____

Témoïn 6 : _____